

# LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON  
Un an . . . 8 fr.  
Six mois . 4 fr.



LES ANNONCES  
Se traitent de gré à gré.

## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS  
Un an . . . 10 fr.  
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

### BONIMENT



En sortirons nous !

Telle est la question que vous posez invariablement tous les gens qu'on visite ou qu'on rencontre.

En sortirons-nous ?

Où, nous en sortirons, oui nous pouvons encore nous en tirer quelqu'aient été jusqu'à ce jour les fautes et les erreurs commises, quelqu'aient été l'inertie, l'incapacité et la sottise de certains ministres, de certains préfets, de certains généraux, mais il serait temps de s'y mettre sérieusement, de s'y mettre pour de bon.

« La guerre ne fait que commencer, » a dit Gambetta à Valence.

Eh bien, vrai, c'est un peu tard. — Il aurait fallu y songer plus tôt.

Il aurait fallu la commencer il y a deux mois

Il aurait fallu, comme on vient de le faire seulement, envoyer dans l'Est sinon toute, du moins la plus grande partie de l'armée de la Loire qui a perdu huit ou dix semaines à protéger la bonne ville de Tours en Touraine, siège de la délégation gouvernementale, à défendre le parapluie du père Crémieux, le chapeau gris de Glais Bizoin, et les éperons de l'amiral Fourichon.

Mais enfin puisque le mal est accompli, rien ne servirait de gémir et de geindre. Puisque la guerre ne fait que commencer, il s'agit de bien la commencer, il s'agit de la prendre par le bon bout.

Ceci nous amène forcément à répéter plusieurs choses que nous n'avons guère écrites plus d'une vingtaine de fois et dont le rabâchage continu nous donne une vague ressemblance avec un joueur d'or-

gue de Barbarie qui mord et remord sempiternellement le *Misereux du Trouvère*, ou le grand air de la *Favorite*.

Tournons la manivelle.

Pour faire la guerre il faut des soldats ;

Pour faire la guerre il faut des armes ;

Pour faire la guerre il faut des officiers.

Les soldats ont besoin d'être nourris, habillés et chaussés, parce qu'un soldat qui ne mange pas n'a pas de force pour se battre, parce qu'un soldat qui est mal ou pas habillé tombe malade, parce qu'un soldat qui n'a pas de souliers ou qui a des souliers en carton, ne peut pas faire le quart d'une étape ;

Les armes ont besoin d'être bonnes et d'être sinon supérieures du moins égales à celles de l'ennemi, parce que le soldat qui se sent dans la main une mauvaise arme n'a ni courage, ni ardeur, ni entraînement, et pense plutôt à tourner le dos qu'à marcher en avant ;

Les officiers ont besoin d'être instruits, capables, et d'en savoir un peu plus long que le soldat, parce qu'un officier ignorant et inhabile n'a sur ses hommes ni autorité réelle, ni force morale, et qu'il n'arrive qu'à donner lieu à ces plaintes éternelles que nous entendons depuis quatre mois : Nous ne sommes pas commandés !

Enfin, officiers et soldats pour constituer une armée, ont besoin d'être réunis en un tout compact obéissant à une unité de méthode et d'organisation, parce que sans cette unité, sans cette méthode, sans cette organisation, les soldats ne forment plus qu'une bande confuse, plus qu'un troupeau qui se disperse au premier choc.

Or des soldats nous en avons, nous en aurons autant et plus qu'il en faudra, lorsque messieurs les préfets et fonctionnaires de la plupart de nos départements non envahis, se décideront à lever et à organiser leurs mobilisés de vingt-cinq à trente-cinq ans, et à ne pas laisser supporter cette charge par huit ou dix départe-

tements sur cinquante ;

Les soldats seront nourris, lorsque grâce à un contrôle sévère, grâce à des répressions rigoureuses, le service des intendances se fera d'une façon moins satisfaisante, lorsque quelques intendants convaincus d'avoir par leur négligence ou leur mauvais vouloir laissé manquer de pain nos malheureux troupiers, auront fait connaissance avec les cours martiales ;

Les soldats seront habillés, équipés et chaussés convenablement, lorsque les préfets ou les municipalités ne se laisseront plus duper bêtement par les fournisseurs, lorsque les spéculations malhonnêtes, les escroqueries et les pots-de-vin seront poursuivis et punis avec toute la rigueur que méritent ces vols honteux ;

Des armes, nous en aurons lorsqu'au lieu d'acheter quarante mille fusils se chargeant par la bouche, les Comités de défense, les Commissions scientifiques, les Commissions d'armement, etc., daigneront adopter une des mille et quelques transformations qui leur ont été proposées, parmi lesquelles il s'en trouve incontestablement de bonnes, de pratiques et de peu coûteuses ;

Des officiers capables, nous en aurons lorsqu'on ne destituera pas des hommes instruits et aguerris, parce qu'ils ont le malheur de déplaire à un préfet quelconque ; lorsqu'on ne nommera pas généraux des joueurs de billard ; lorsque nos jeunes sous lieutenants, lieutenants et capitaines improvisés s'occuperont moins de prendre la tournure militaire, de porter des bottes molles de parader dans les rues, et un peu plus de travailler leur théorie et d'apprendre les nombreuses choses qu'ils ignorent ;

Nous aurons des armées solides et fortes lorsque MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon voudront bien laisser à d'autres le soin de notre organisation

militaire ; lorsque nos gouvernants comprendront enfin cette vérité vieille comme le monde, cette vérité de La Paille, cette vérité que nous disons, répétons, ruminons, remâchons, rabâchons et radotons trois ou quatre fois dans un même numéro : c'est que nous n'obtiendrons rien de bon avec la division et l'éparpillement ; c'est qu'il faut que toutes nos troupes, toutes, vous entendez bien, ligards, mobiles, mobilisés, légionnaires, soient soumises à une unité de méthode et de direction, et ne s'en aillent pas batailler de droite et de gauche, sans ordre, sans ensemble, sans résultat.

Voilà dans quelles conditions nous devons commencer la guerre, voilà par quels moyens, voilà au prix de quels efforts nous en sortirons, nous pourrons nous en tirer.

Car nous en sortirons si nous le voulons résolument et fermement.

Il est incontestable, en effet, que la résistance s'accroît de façon à étonner et à décourager les Prussiens.

S'ils ne reculent pas encore, ils n'avancent guère. Trochu à Paris, Faidherbe au nord, Chanzy à l'ouest, Bourbaki à toutes leurs attaques.

Mais la résistance ne suffit pas pour chasser ces bandits, il nous faut la victoire, — et notre résistance se changera en victoire lorsque notre mauvaise organisation se changera en bonne.

Excusez les redites de l'auteur.

Jacques BARBIER.

### L'impôt de cinquante centimes.

Il est illégal dit celui-ci.  
Il est vexatoire reprend celui-là.  
Il est contraire à tous les principes connus,

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### LE GATEAU DES ROIS

Personne ne manquait au rendez-vous.

Ils étaient tous venus nos rois, empereurs et roitelets.

Ils étaient arrivés à la file, l'estomac vide et les dents longues, munis de cet appétit formidable qui caractérise les races régnautes.

On voyait dans cette auguste assemblée :

Le vieux roi Guillaume, botté, casqué, éperonné, quelques taches de sang sur les vêtements, quelques taches de vin sur sa figure dont l'expression hébété, les yeux noyés, le nez enluminé et les lèvres pendantes révélaient un résidu d'ivresse mal digérée ;

L'empereur de toutes les Russies accompagné comme Rocambole de sa mélancolie éternelle, et qui semblait dire en jetant sur son oncle Guillaume un regard d'envie : « Comme il est heureux de pouvoir s'amuser à faire tuer dix mille hommes par jour ;

L'empereur d'Autriche, se glissant timidement

entre ses deux puissants confrères, sans bien savoir auquel des deux il fallait faire le plus de politesses.

Le roi de Sardaigne et le roi de Bavière se tenaient sur son trident légendaire, repliés, croquevilles sur elle-même, et retirée dans un petit coin, comme pour dire aux autres : — Je ne me mêle de rien.

Le roi d'Italie ventru, joufflu, monstachu, portant assez crânement un costume rapé, détérioré, petassé, mais orné au genou d'une pièce toute neuve que le *galantuomo* montrait avec ostentation en cambrant orgueilleusement la jambe, quoique cette pièce fût une pièce du pape.

Le roi de Hollande chaussé de grandes bottes de mauvais, et dont le salut un peu sec avec le roi Guillaume fût particulièrement remarqué.

Le roi de Belgique, la figure un peu à l'Anvers, par suite des événements terribles qui se passaient autour de lui, mais néanmoins allant de l'un à l'autre avec une attitude aimable et des sourires conciliants.

Le roi de Suède enveloppé jusqu'aux yeux dans d'épaisses fourrures qui dissimulaient complètement son visage et la nature de ses impressions.

Le roi de Grèce, maigre, efflanqué, revêtu d'un costume de balakare singulièrement décousu et qui ne dénotait pas une situation pécuniaire précisément brillante.

Le Grand-Turc bedonnant et ventripotent, son cachet de cire rouge sur la tête, s'avancant d'un air abruti et endormi, sur des jambes molles qui sem-

blaient ne pouvoir le porter et manquaient de déboucher à chaque pas.

Le roi de Bavière, un cahier de musique à la main et une guitare en bandoulière.

Le roi de Wurtemberg et le roi de Saxe, *arcades ambo*, s'empressant autour du roi de Prusse, les yeux baissés, la physionomie contrite et la bouche en cœur ;

Enfin le roi de Portugal se promenant d'un air indifférent et les mains dans ses poches, au milieu de ses confrères qui n'avaient pas l'air de faire grande attention à ce petit marchand d'oranges.

La porte venait de se fermer, et la réunion des têtes couronnées paraissait au complet, lorsqu'on entendit dans l'antichambre le bruit d'une vive altercation engagée entre plusieurs personnes.

— Pardon, beau cousin, vous n'entrez pas.

— Si bien, si bien, c'est mon droit, mon droit légitime, le droit que je tiens de Dieu.

— Laissez-moi donc avec votre droit divin, c'est une plaisanterie usée, et si l'on consulte la France.

— Ne vous disputez pas ainsi, interrompit une voix trahissant l'accent allemand, la France est toute consultée, et j'ai sept millions cinq cent mille.

— Sept millions cinq cent mille coups de pied quelque part, misérable gredin.

— Je vous en prie, madame, écoutez un peu votre opulente personne pour me laisser passer.

— Te laisser passer, petit Savoyard, ramonneur

de cheminées, montreur de marmottes ! Te laisser passer, jamais ! Et je préférerais dix fois lâcher Marfori que de renoncer.

— Pourtant les Cortès...

— Les Cortès, je les...

— Je reconnais la voix de mon fils, s'écria tout-à-coup Victor-Emmanuel, et se précipitant vers la porte, d'un vigoureux coup d'épaule il bouscula son interlocutrice qui n'était autre que l'infortunée reine Isabelle, et entraîna vivement le jeune duc d'Aoste dans la salle à manger en disant d'une voix éclatante :

— Messieurs, je vous présente le roi d'Espagne !

— Ah oui, Macaroni !

Cette qualification désagréable qu'on parut ne pas remarquer par convenance, fut attribuée généralement au roi de Portugal qui avait brigué sans succès la succession d'Isabelle.

Quant aux trois autres adversaires qu'on a suffisamment reconnus, ils furent invités par le concierge à aller vider leur différend dans la cour.

*Adhuc sub judice lis est.*

Il était six heures.

Les portes s'ouvrirent à deux battants, et le maître des cérémonies s'écria solennellement :

— Sires, la brioche !

Et aussitôt deux garçons pâtisiers ployant sous le faix, vinrent déposer sur la table un immense gâteau, — le gâteau des rois.

Et sur ces divers thèmes on noircit quelques feuillets de papier.

Nous n'en ferons pas autant, parce que à notre sens, il vaut point la peine d'ergoter si longuement autour d'une sottise.

L'impôt de cinquante centimes sur les propriétés foncières, de la ville de Lyon seulement, n'est en effet qu'une plaisanterie imaginée par quelques Conseillers municipaux amis d'une douce gaieté.

Les citoyens Bouvatière, Dégoulet, Vallier, etc. n'ont pas encore compris parait-il, qu'il ne sont que de simples Conseillers municipaux, et ils s'amuse à légiférer comme en plein palais Bourbon.

Si cette distraction leur plaît, qu'ils se la passent, quoique ce soit bien mal employer le temps de leurs jetons de présence, mais il ne faut pas qu'ils s'imaginent être pris au sérieux.

Du reste puisque ces Messieurs aiment à rire, nous pouvons leur proposer une série d'arrêts ou de décrets tout aussi réjouissants que leurs fantaisies budgétaires.

#### Exemples :

— Tout citoyen porteur d'un chapeau neuf paiera soixante-quinze centimes d'impôt à la commune.

— Tout citoyen habitant un appartement de mille francs et au dessus; sera tenu de cirer lui-même son parquet et ses bottes.

Les Conseillers municipaux à raison de leurs fonctions seront exempts de cette corvée.

— Tout citoyen qui ne saluera pas un Conseiller municipal dans la rue, devra payer une contribution de mille écus pour la première fois.

Pour la seconde fois, il aura la tête tranchée.

Tout cela vous le voyez est assez drôle et ne le cède guère en gaieté à l'impôt de cinquante centimes pour cent sur les immeubles, y compris les créances hypothécaires.

Un monsieur possède un immeuble de deux cent mille francs.

Il en doit par hypothèques cent-vingt-dix mille : ces choses là sont moins rares qu'on ne pense.

Reste un revenu net de cinq cents francs, sur lequel il lui faudrait en payer mille d'après l'heureux et combiné des cinquante centimes.

Allons, allons citoyens, tâchons d'y voir plus clair et de raisonner plus juste pour le moment, — nous rirons une autre fois.

### Faudrait cependant voir !

Nous avons reçu la lettre suivante adressée également à d'autres journaux de Lyon :

Je crois pouvoir compter sur votre obligeance pour livrer à la publicité ce qui suit :

Pour quelles raisons les chevaux appartenant à la 4e légion de marche et qui se trouvent actuellement à la Part-Dieu, ne touchent-ils pas régulièrement les rations de fourrage qui leur sont dues ?

Pourquoi ces mêmes chevaux sont-ils restés vingt-quatre heures sans manger la botte, comme cela a eu lieu du 4er au 2 janvier ?

Trois chevaux sont morts dernièrement, on tiendrait à savoir si c'est à la suite d'excès de nourriture ou de privations ?

Ce que je vous soumets, Monsieur le rédacteur, tous les cavaliers de l'escadron de la 4e légion sont là pour l'attester.

Vu la rigueur de la saison est-ce qu'il n'y aurait pas par là quelqu'un qui mettrait le fourrage dans ses bottes ? Faudrait cependant voir !

Recevez etc., A. G.

Faudrait cependant voir, comme le dit très bien notre correspondant.

Faudrait cependant voir, non-seulement pour les chevaux, mais aussi pour les hommes.

Il y eut un moment de recueillement et d'admiration.

Ce gâteau, en effet, n'affectait pas la forme ordinaire d'une couronne.

Il avait une configuration irrégulière et bizarre qui ne paraissait pas complètement inconnue aux convives, mais dont ils ne pouvaient se rendre parfaitement compte.

C'étaient des angles, des pointes, des dépressions, des avancements, des vallons, des collines, des golfes...

— La carte d'Europe ! s'exclama le jeune Marconi encore imbu de ses souvenirs classiques.

Ce fut un éclair !

A ce cri, tous les convives oubliant les plus vulgaires convenances, les règles les plus élémentaires de la civilité puérile et honnête se jetèrent comme des affamés, comme des avanglés sur la malheureuse brioche, — jouant du coude, du poignet et de la mâchoire pour s'emparer des plus gros morceaux, pour mettre la main et la dent sur les parts les plus copieuses.

Dans cette lutte de voracité honteuse et de glotonnerie cynique, c'était l'empereur de Russie et le roi de Prusse qui montraient le plus de rage, et la goinfrie la plus bestiale.

On eût dit deux chiens maigres se jetant sur un os.

Les autres souverains avaient sinon moins d'appétit du moins plus de retenue.

Faudrait cependant voir non-seulement pour le foin qui manque aux chevaux, mais pour le pain qui manque aux soldats.

Faudrait cependant voir pour les vêtements de nos légionnaires qui s'en vont en guenilles, pour leur équipement qui tombe en lambeaux après huit jours de campagne.

Faudrait cependant voir ! Voilà ce que nous demandons, voilà ce que nous crions depuis tantôt deux mois.

Et pas une instruction, pas une enquête, pas une intervention efficace de l'autorité.

De temps en temps un membre du Conseil municipal se fait l'écho des plaintes adressées de toutes parts :

« Renvoyé à la commission d'intérêts publics » répond-on.

Puis c'est tort.

Eh bien puisqu'on fait la sourde oreille, puisqu'on paraît ne pas vouloir entendre, nous allons le dire cette fois en bon français.

### On vole, on vole, ON VOLE !

On vole sur les capotes, on vole sur les tuniques, on vole sur les sacs, on vole sur les cartouchières, on vole sur les chaussures !

Il y a des gens qui font cette honteuse et méprisable spéculation de s'enrichir aux dépens de la santé de nos soldats, qui vendent de la bourre de laine pour du drap, du carton du papier mâché pour du cuir.

Ces gens là, il est du devoir de l'autorité de les rechercher et de les punir exemplairement.

Et nous ne cesserons de signaler ces actes ignominieux à l'opinion publique tant qu'on ne les aura pas réprimés.

Et nous ne cesserons de dire avec opiniâtreté, avec acharnement à l'administration préfectorale et municipale :

On vole, — laissez vous voler ?

### AUTOUR DE LA SEMAINE

M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, commissaire, etc., vient d'informer les maires ou adjoints de 21 à 40 ans, sous le coup de la mobilisation, que leurs fonctions administratives ne les dispensent pas du tout du service militaire, et il les invite à rejoindre les légions de marche.

C'est très-bien. Mais la mesure devrait être complétée. M. Challemel n'ignore pas que bon nombre de jeunes gens, parfaitement valides, encombrant les bureaux, les intendances, les ambulances, grâce à des protections déplorables de la part des fonctionnaires républicains. Il n'ignore pas que d'honorables citoyens, touchant de près à l'administration, usent de leur influence pour mettre leurs fils, leurs neveux ou leurs cousins à l'abri des balles prussiennes, tandis que de pauvres diables vont se faire casser la tête. Il n'ignore pas que l'Hôtel-de-Ville même pullule de mobilisables. On l'a dit et répété sur tous les tons. Il est donc indispensable qu'on y mette bon ordre et que, pour faire gratter des papiers quelconques, on emploie, soit des pères de famille, soit des gens en dehors des décrets de mobilisation.

Par exemple, si l'on se décide à faire partir tous ces employés, il serait inutile de les nommer tous colonels, commandants, adjudants-majors, ou seulement capitaines d'habillement; aujourd'hui où l'on passe sans transition du fond d'une boutique à la tête d'un bataillon ou d'une compagnie, la graine d'officiers ne manque plus.

L'empereur d'Autriche se bornait à manger sa Bohême, sa Hongrie, son Illyrie, son Tyrol et à les défendre contre le couteau de Guillaume et la fourchette d'Alexandre.

Le roi d'Italie paraissait absorbé par la digestion de Rome qu'il venait d'avaler d'un coup.

Le roi de Hollande se maintenait tant bien que mal au milieu de ses canaux et de ses lagunes, coude à coude contre Guillaume qui cherchait à s'avancer insensiblement.

Le roi de Belgique avait tracé de la pointe de son couteau une grande ligne de démarcation autour de ses Etats qu'il découpait par petites tranches.

Le duc d'Aoste plongeait sa fourchette dans l'Aragon et mordait à pleines dents dans la Castille.

Le roi de Danemark après avoir avalé d'un coup son petit morceau de Jutland, se croisait les bras et regardait faire les autres.

Le roi de Grèce grignotait ses rochers helléniques.

Le roi de Suède tout au bout de la table introduisait de temps en temps un morceau de Norwège entre son nez et ses fourrures, sans que personne s'inquiétât de lui.

Quant au Grand-Turc, dès la première bouchée, il avait piqué du nez dans le Bosphore où il ronflait comme une toupee.

Mais le spectacle le plus curieux, le plus extraordinaire était de regarder fonctionner la fourchette et les mâchoires de Guillaume Ier et d'Alexandre II.

La 3e légion du Rhône est partie; — total, 10,000 mobilisés fournis par notre département et actuellement devant l'ennemi. Les autres départements auront beau faire, leur patriotisme sera toujours en retard.

Du reste, malgré toutes leurs protestations, les départements du Centre ou du Midi ne nous feront jamais croire à l'activité dévorante de leurs préfets au point de vue de la défense nationale.

La Drôme cependant a envoyé une légion, arrivée à Lyon le 2 janvier. Mais les autres ?

Quand nous nous plaignons de faire à peu près seuls les frais de la guerre contre la Prusse; quand nous montrons nos légionnaires s'étant battus quatre fois; quand nous insistons pour que le reste de la France fasse son devoir, surtout le Midi, — les journaux de ces contrées s'écrient : « Comment ! nous ne faisons rien ? Nous avons une légion... prête à partir, la 2e suivra, et la 3e va entrer en caserne. »

Eh bien ! votre 1re légion, prête à partir depuis trois semaines, pourquoi ne l'envoyez-vous pas ? Pourquoi la 2e n'est-elle pas en route ?

Résumé : 10,000 hommes fournis par le Rhône, qui se sont battus et bien battus.

Pour les autres départements, des légions prêtes à partir, et qui, dans 3 mois, seront encore prêtes à partir.

Nous venons de dire que les légions du Rhône se sont battues et bien battues.

Il paraît que tel n'est pas l'avis du général Bressolles qui n'a trouvé rien de mieux que de souhaiter sa bienvenue aux officiers de la deuxième légion en les accueillant de mauvais compliments sur leur conduite.

Comment se fait-il alors qu'un grand nombre de décorations et de médailles militaires aient été accordées aux officiers et aux soldats de cette légion ?

Comment se fait-il que de l'avis de tous les gens qui étaient là, et qui ont vu, nos légionnaires passent pour avoir montré une grande bravoure, contrairement à l'opinion du général Bressolles qui n'était pas là et qui n'a pas vu ?

Que signifie ce galimatias ?

On nous assure qu'ensuite de l'algarde au moins aventureuse du général Bressolles, plusieurs officiers supérieurs de la deuxième légion sont sur le point de donner leur démission.

Et c'est par ces procédés, par ces maladroitures, par ces vexations, par ces découragements que vous vous imaginez vous attirer la confiance des soldats et le dévouement des officiers.

Allons donc !

Il paraît que rien n'est difficile comme de nourrir des soldats. L'intendance se montre toujours d'une avarice sordide dans la distribution des vivres. Nous avons vu des lettres de légionnaires se plaignant vivement du manque de pain et des mauvaises conditions de leur nourriture.

Outre l'intendance, il faut aussi en rendre responsables les officiers, dont beaucoup satisfaits de leurs galons, prennent peu en souci la position de leurs hommes.

Peut-être ces chefs craignent-ils de passer pour des pères de famille aux yeux de l'autorité, ce qui est un cas pendable à Lyon.

Jamais appétit brutal et bestial, jamais convoitise de ventre ne fut satisfaite avec plus de voracité et de sauvagerie.

Figurez-vous ces animaux de ménagerie auxquels on distribue chaque soir un quartier de viande au bout d'une fourche, et vous aurez une idée éloignée de la façon dont le roi de toutes les Prusses et l'empereur de toutes les Russies se tenaient à table autour du fameux gâteau.

Après avoir englouti en quelques minutes la large étendue de brioche qui figurait ses vastes Etats, depuis la Sibérie jusqu'à la Crimée, après avoir levé la Circassie d'un coup de dent, Alexandre II, la bouche encore pleine de la Pologne, traversa sans façon la mer Noire et alla planter son couteau en pleine Turquie d'Europe sous le nez même du sultan qui ne fit entendre qu'un gémissement plus accentué.

A cette vue la maigre Albion, qui machouillait l'Irlande entre ses longues mandibules, se dérangea enfin de son immobilité.

— Aoh ! je volais pas ça, s'écria-t-elle de son accent guttural. Vos avez assez mangé, et je n'entends pas...

— Vous n'entendez pas, vous n'entendez pas, vieille mère, pourtant...

— No, no, je volais pas, cette morceau appartenait au Turc et pas à vô.

— Mais puisque le Turc ronfla dessus.

— Ça ne faisait rien, il n'appartient pas à vô,

A ce propos le colonel Ferrer, destitué récemment de son commandement de la 2e légion du Rhône, et déclaré digne par M. Challemel-Lacour, de passer devant une Cour martiale, vient d'être nommé officier de la Légion d'Honneur, par décret du 30 décembre, inséré au Moniteur des 2 et 3 janvier. Étrange, étrange !

Du moment que M. Ferrer est toujours considéré comme colonel de la 2e légion, puisqu'il figure en cette qualité sur le Moniteur, nous en voyons pas trop ce qui l'empêcherait d'aller reprendre son commandement.

Les événements qui se préparent dans l'Est sont assez sérieux, pour qu'un officier capable, en qui les troupes ont confiance, n'y soit pas du superflu.

A moins que dans sa sagesse M. Challemel-Lacour n'en juge autrement.

Du reste M. Challemel-Lacour joue de malheur depuis quelque temps.

Nous avons reçu du citoyen Pierre Grosbois une lettre de protestation dans laquelle il se plaint énergiquement d'avoir été arrêté illégalement, comme inculpé dans l'assassinat du commandant Arnaud, — et ce sur l'ordre de M. Challemel-Lacour.

Le citoyen Grosbois qui n'était à Lyon, ni la veille, ni le jour de l'assassinat ainsi qu'il l'a démontré le lendemain de son arrestation, au juge d'instruction, le citoyen Grosbois a été maintenu néanmoins sept jours et sept nuits en prison, et il se demande avec indignation si les préventions à la Piétri n'ont pas encore cessé et si M. Challemel-Lacour a l'intention de faire réfléchir le régime des préfets à poigne.

Ce sont des questions que le citoyen Grosbois aurait adressées lui-même nous écrit-il, au préfet du Rhône, si celui-ci ne s'était trouvé indisposé comme par hasard, toutes les fois qu'il lui a demandé une audience.

Pas de chance, M. Challemel-Lacour, il destitue ou arrête les vrais républicains, et il n'a pas encore pu mettre la main sur un Saïgne ou un Bakounine quelconque.

Dix sept degrés au-dessous de zéro, voilà la température Sibérienne dont nous avons joui depuis bientôt quinze jours.

Dix sept degrés, et nous avons quatre cent mille soldats en campagne.

Les malheureux ont à combattre le froid plus terrible pour eux que les Prussiens, le froid qui raidit leurs membres, engourdit leur sang dans les veines et colle leurs mains rougies contre le canon glacé du fusil.

Il faut absolument arriver au soulagement de ces malheureux, il faut absolument qu'à défaut de l'initiative publique qui ne s'en occupe guère, l'initiative privée vienne en aide à toutes ces misères, et apporte des secours à nos braves troupiers contre cet ennemi redoutable et difficile à vaincre qu'on appelle l'hiver.

Le comité des dames Lyonnaises formé sous présidence de Madame Millevoje a déjà fourni à nos soldats plusieurs milliers de paires de chaussettes, de ceintures de flanelles, de caleçons, de gilets de laine etc., mais ce n'est pas par des milliers, c'est par des centaines de mille qu'il faudrait compter.

Aussi faisons nous un chaleureux appel à tous les sentiments patriotiques de nos con-

citoyens et je volais pas que vous le preniez.

Pendant cette conférence dont nous ne connaissons pas encore le résultat, le roi Guillaume mangeait, il avait mangé le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie, et il mangeait encore !

Il avait mangé le Sleswig-Hestein, la Hesse, le Hanovre, et il mangeait encore !

Il avait mangé Francfort, Hambourg, Lubeck et il mangeait encore !

Écartant d'un coup de coude les roitelets ses voisins, auxquels il ne laissait que quelques miettes, il avait mangé la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, le duché de Bade, — et il mangeait toujours !

Arrivé là, il emjamba le Rhin et coupa une énorme tranche d'Alsace et de Lorraine qu'il porta à sa bouche...

— Bon appétit, messieurs, dit en ce moment une voix claire et métallique...

Les convives stupéfaits levèrent la tête et virent devant eux, une femme aux cheveux épars, aux vêtements déchirés et souillés de sang, mais dont les yeux illuminés d'un feu sombre, dont la figure pleine d'une énergique résolution, impressionnèrent singulièrement l'illustre assemblée et arrêterent net la mastication de Guillaume.

— Ce n'est rien, messieurs, dit elle en allant prendre place auprès du roi Guillaume dont elle saisit le bras, tenant encore son dernier morceau de gâteau, ce n'est rien, — mais vous aviez oublié d'inviter la France !

citoyens, pour qu'ils apportent leur concours à cette œuvre méritoire, nécessaire, plus nécessaire peut-être que celle des prisonniers, car il s'agit de sauvegarder la santé, de fortifier le courage et l'ardeur de nos combattants, des défenseurs auxquels notre pauvre pays a confié son salut.

Donc, que les femmes travaillent, cousent et tricotent, que les hommes souscrivent, que chacun en un mot suive ses ressources, donne un peu de son temps et de son argent, et que nos braves troupiers ne s'aperçoivent pas trop qu'il fait 17 degrés audessous de zéro.

La *Mascarade* s'inscrit pour cent francs à l'œuvre des dames lyonnaises.

Nous n'avons pas l'avantage de connaître le citoyen Jacqui, conseiller municipal. Mais, à voir l'insistance qu'il met à réclamer des rigueurs contre les journaux et l'application de la loi martiale aux journalistes, nous ne serions pas étonnés qu'il fût un ami de l'ex-ministre Pinard.

Le petit Pinard aussi ne demandait qu'à emprisonner des écrivains, à leur appliquer des amendes et à supprimer les feuilles publiques, et toujours sous prétexte d'intérêt public, de sauvegarde du bon ordre, etc.

Si la République, d'après le citoyen Jacqui, aurait raison d'user de rigueurs contre les journaux qui lui font de l'opposition, l'empire avait raison par là même quand il excitait l'ardeur et l'éloquence de ses substituts contre les journalistes.

Et les républicains étaient malvenus de se plaindre.

Mais que diable les journaux ont-ils pu faire au citoyen Jacqui, conseiller municipal ?

L'*Almanach du père Gérard*, tel est le titre d'une brochure de trente pages, qui contient plus de vérités qu'elle n'est grosse.

Rédigé dans un style d'une simplicité et d'une clarté étudiées, l'*Almanach du père Gérard* est un petit recueil de bon sens et de saines idées, dont le but est de faire pénétrer chez nos campagnards les notions libérales et républicaines que, jusqu'à ce jour, les gouvernements monarchiques en général, et le gouvernement bonapartiste en particulier, ont pris à tâche de travestir et d'habiller à leur façon.

Nous sommes persuadé qu'une vingtaine d'*Almanachs du père Gérard* arrivant dans un village y convertiraient plus de paysans à l'idée républicaine que les proclamations, souvent trop ampoulées, de Léon Gambetta.

Nous avons dit quelques mots, dans un précédent numéro, de l'exploitation actuelle du Grand-Théâtre.

Cette exploitation, qui aurait dû avoir lieu au profit de la masse des artistes, de façon à atténuer la situation déplorable que leur laissait la retraite de la direction, cette exploitation constitue, en réalité, une sorte de privilège au profit de neuf personnes attachées au théâtre à divers titres, et qui, après paiement des frais généraux, se partagent confraternellement les bénéfices.

Il en résulte que tel musicien de l'orchestre, par exemple, appointé à 150 francs par mois, touche simplement un maigre cachet de 5 fr. par dimanche, car on ne joue que ce jour, tandis que les neuf privilégiés peuvent encaisser chacun un bénéfice trente ou quarante fois supérieur, suivant le chiffre de la recette.

Une pareille situation est évidemment d'une injustice et d'une inégalité flagrantes; il n'y avait qu'un moyen, selon nous, d'exploiter le Grand-Théâtre au profit des artistes réunis : c'était, une fois les frais généraux couverts, de partager les bénéfices au prorata des appointements de chacun.

À la vérité, l'un des membres du *numéraire* du Grand-Théâtre nous a affirmé que tous les artistes, sans exception, avaient adhéré par écrit à cette combinaison peu avantageuse pour eux.

D'autre part, plusieurs artistes nous ont affirmé le contraire.

Pourrait-on connaître le véritable vrai ?

HECTOR PÉRIÉ.

## VENDUS!

Notre confrère le *Progrès*, en reproduisant notre article de la semaine dernière, intitulé *Les inventeurs*, l'a fait précéder des observations que voici :

« Nous empruntons à la *Mascarade* l'article suivant qui, quoi qu'elle en dise, doit lui avoir été payé un bon prix. Personne n'ignore, en effet, que le *Progrès* ne s'est décidé à parler de l'engin Vallée, du fusil Coster et du canon Lasne et Guiguet, qu'à près promesse d'une bonne part des bénéfices. Nous savons donc, par notre propre expérience, qu'il n'y a que les coquins qui consentent à s'occuper des intérêts publics, parce qu'ils savent habilement les faire concorder avec leur intérêt privé. »

« Il n'est pas douteux pour nous que la *Mascarade* met en pratique la même doctrine. Demandez plutôt à certains membres du Comité de défense. »

Eh bien! oui, nous l'avouons à notre honte, le *Progrès* a dit vrai.

L'article en question nous a été payé et payé un bon prix.

Qu'on en juge : Cent mille francs par M. Vallée,

Cent mille francs par M. de Coster.

M. Vallée, n'ayant pu encore réunir le dixième de cette somme par ses souscriptions, a eu quelque peine à nous faire un versement de cette importance; mais un homme aussi ingénieux qu'un inventeur ne connaît pas d'obstacles.

Quant à M. de Coster, il nous a envoyé tout simplement le montant de cette... indemnité en une lettre chargée — par la culasse.

C'est donc une affaire entendue, nous avons vendu notre plume, et si quelque chose peut nous consoler dans notre ignominie, c'est d'avoir pour compagnon de honte notre confrère le *Progrès*.

Ainsi qu'il l'avoue avec une franchise dépourvue d'artifice, le *Progrès* n'a consenti à parler des inventions Vallée, de Coster et Lasne, qu'après une promesse de participer aux bénéfices dans une forte proportion.

Nous ne saurions dire quelle est l'importance de la subvention arrêlée pour l'engin Vallée ou pour le canon Lasne; mais nous savons pertinemment qu'en ce qui touche l'invention de Coster, M. Eugène Véron, rédacteur en chef du *Progrès*, qui a patronné chaudement ce système, n'encaisse pas moins de vingt francs par chaque transformation de fusil.

À la vérité, ces transformations ne coûtent pas plus de douze à quinze francs; mais, suivant le calcul connu, M. de Coster se rattrape sur la quantité.

S'il est pénible d'en venir à de pareils aveux, qui déshonorent la presse en général, le *Progrès* et la *Mascarade* en particulier, nous avons à côté de grands exemples de désintéressement, bien faits pour nous reposer de toutes ces turpitudes.

Il est avéré aujourd'hui que les mêmes inventeurs qui nous ont si grassement rétribués ont en vain offert à divers membres influents du Comité de défense ou de la Commission scientifique une indemnité de soixante-quinze centimes par tête, pour obtenir un rapport favorable.

Ces messieurs, incorruptibles comme Hippocrate, ont fièrement répondu que jamais, jamais ils ne consentiraient à trafiquer de leur conscience et de leurs convictions pour une pareille somme.

Nous nous faisons un devoir de signaler à la postérité cette noble conduite qui fait ressortir encore plus la scélératesse de nos agissements.

Puisque nous parlons du Comité de défense et de la Commission scientifique, n'oublions pas de mentionner deux projets excessivement sérieux qui sont en ce moment l'objet d'examen très attentifs, et qui paraissent destinés à remplacer très-avantageusement la transformation de Coster reconnue déplorable et l'aérostat Vallée déclaré : *une blague*.

Il s'agit d'abord d'un nouveau fusil dont voici la description sommaire :

Ce fusil se charge par la culasse. Il suffit pour cela de dévisser le canon, qui est mobile; on enfle la cartouche, on revisse, et, pour éviter que l'explosion n'occasionne d'accident, on fixe solidement le canon contre le bois, au moyen d'un ingénieux système de ficelles qui s'enfilent dans des anneaux habilement ménagés à cet effet : figurez-vous des guêtres de chasse.

Ceci fait, on communique le feu à la cartouche au moyen d'une mèche, et le coup part généralement trois fois sur dix.

Ce système ne demande pas plus de dix-huit temps pour charger, et on peut facilement tirer trois ou quatre coups à l'heure.

L'autre invention est basée sur le système de l'aviation.

Elle a pour but, comme l'engin Vallée, d'établir des communications directes avec Paris, au moyen d'un *homme volant* muni d'immenses ailes, qui peuvent le porter où il lui plaira.

La première expérience, faite en présence de toute la Commission scientifique, a été concluante.

L'homme volant s'est élevé jusqu'au plafond de la salle des séances au moyen d'un marchepied; il s'est lancé dans l'air et est retombé lourdement à plat ventre.

Devant un semblable résultat, il n'y avait pas à hésiter.

On nous assure que le Comité de défense, aussi bien que la Commission scientifique, ont pris ces deux inventions en très-sérieuse considération.

M. Ferronillat, notamment, paraît enthousiasmé du fusil à vis, et nous nous attendons incessamment à l'adoption de l'un ou l'autre de ces deux systèmes, peut-être même de tous les deux.

Ce sera pour le Comité de défense, non moins que pour la Commission scientifique, une belle revanche à prendre contre les calomnieux qui prétendent que ce Comité et cette Commission ne servent à rien et seraient fort embarrassés de montrer le résultat pratique de leurs travaux.

H. P.

## Un peu de modestie !

M. Gambetta finira par donner de la peine aux gens les mieux disposés à le défendre.

De toutes parts, les journaux réactionnaires ou hostiles à la République ne cessent de crier :

« Ça, une République? allons donc! Une dictature succédant à une monarchie, voilà tout! »

Après Napoléon III, Gambetta Ier.

Et Gambetta semble prendre à tâche, par moments, de justifier ces accusations, de donner raison à ses adversaires.

C'est ainsi que nous avons vu avec stupefaction le décret relatif aux récompenses militaires de l'affaire de Nuits, rédigé de la façon suivante :

J'AI nommé chevaliers de la Légion d'Honneur, etc.

Peut-être eût-il mieux valu, avant tout, s'abstenir de donner des décorations dans une affaire aussi malheureuse, et qui, en résumé, a été un insuccès, malgré la bravoure de nos soldats, et par suite de l'impéritie de leurs chefs.

Mais ce J'AI nommé!

J'ai nommé! M. Gambetta, y pensez-vous?

Ah parbleu! vous donnez la partie belle aux monarchistes, qui vous traitent de dictateur, voire même de tyran.

J'ai nommé! Que signifie ce *revenez-y* de pouvoir personnel?

Rappelez-vous donc que Bonaparte, le même qui avait pris le titre de Napoléon III, le même qui n'était responsable de rien, le même qui disait *mes ministres, mes sénateurs, mon gouvernement*, rappelez-vous que Bonaparte décrétait simplement :

Sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur, etc.,

Et non pas : J'ai nommé!

Un peu de modestie, maître Gambetta, et n'oubliez plus la maxime de Pascal, qui n'était point précisément un sot :

« Le moi est haïssable, »

surtout en politique, surtout en république.

## Le grand Napoléon.

18 et 19 brumaire.

Au lieu de procéder par extraits, comme nous l'avons fait précédemment, nous empruntons à l'ouvrage du colonel Ferrer, le récit complet des événements des 18 et 19 brumaire.

Ces événements ont été tellement travestis, faussés et défigurés par toutes les narrations classiques, qu'il est bon de mettre sous les yeux des lecteurs, écrite d'après des documents authentiques, l'histoire réelle du coup d'Etat qui fut le père ou l'oncle du 2 décembre.

Le jour même de son arrivée à Paris, Bonaparte se rend au Directoire. On y parle des triomphes de la République et de la joie qu'ils causent. « Je m'en réjouis aussi, dit Bonaparte un peu embarrassé, les nouvelles qui nous sont parvenues en Egypte étaient tellement alarmantes, que je n'ai pas balancé à quitter mon armée pour venir partager vos périls. »

Il voulait justifier son retour. Mais, si l'honnête et vertueux Gobier, qui était alors à la tête du gouvernement français, au lieu de complimenter Bonaparte sur ses victoires, avait eu quelque sentiment de ses devoirs et de sa force, il aurait fait juger immédiatement et condamner à mort le vainqueur de l'Orient, comme déserteur de l'armée d'Egypte.

Le lendemain, 17, Bonaparte se rend encore au Directoire et donne de nouveaux développements pour justifier sa désertion : « Ce qui me fut plus sensible, dit-il, c'est qu'on attribuait nos malheurs à mon absence; alors je me déterminai à venir partager vos périls. » Et, tout à coup, mettant la main sur le pommeau de son épée, il s'écrie : « Citoyens Directeurs, je jure qu'elle ne sera jamais tirée que pour la défense de la République et de son gouvernement. »

Ici, le parjure est frappant : on lit dans les *Mémoires*, que Bonaparte a dictés au général Gourgaud (tome 1, page 57), « qu'en arrivant en France, il était résolu de s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire... » C'est pour l'exécution de ce projet, déclare très-positivement le général Gourgaud, que Bonaparte était parti d'Egypte et revenu en France. Mis en ce moment, méditant le coup d'Etat du 18 brumaire, il voulait dissiper les soupçons, s'attirer la confiance et endormir la vigilance de ceux qu'il voulait renverser au profit de son ambition.

La visite faite par Bonaparte, le 17 octobre 1799, fut publique et la séance eut de la solennité. « La cérémonie, dit le bon président Gobier, se termina par l'accablante fraternelle qui ne fut donnée ni reçue très-fraternellement. »

Le lendemain, 18 octobre, dans un entretien particulier avec son camarade d'enfance, Bonaparte s'exprime ainsi : « Ils (les directeurs) m'ont offert le choix de l'armée que je voudrais commander; je n'ai pas voulu refuser, mais je leur ai demandé quelque temps pour rétablir ma santé; et, pour éviter d'autres offres embarrassantes, je me suis retiré. Je ne retournerai plus à leurs séances, je me décide pour le parti Siéyès; il se compose de plus d'opinions que celui du débauché Barras. Il dit partout qu'il est l'auteur de ma fortune, il aura toujours de la répugnance à jouer un rôle inférieur et moi je ne céderai jamais à un tel homme; n'a-t-il pas la folle ambition d'être le soutien de la République? que ferait-il de moi? Barras ne pense qu'à lui; Siéyès, au contraire, est sans ambition politique. »

Il s'agit donc de ce prêtre, dans l'intention de le faire servir à ses projets. Ils préparent ensemble les moyens de renverser le Directoire et de le remplacer. Quelques intrigants habiles deviennent leurs auxiliaires; ils mettent en jeu tous les moyens de persuasion, de séduction et prodigent les promesses pour se faire des partisans dans les conseils et parmi les généraux.

Le président du Directoire, Gobier, homme simple, franc, loyal, ennemi de la supercherie, en un mot, un vrai républicain, invite à dîner le vainqueur d'Aboukir et l'auteur de la brochure : *Qu'est ce que le tiers-état?* ne se doutant pas que l'un et l'autre étaient étroitement unis pour changer la forme du gouvernement.

Pendant le dîner, le conspirateur Bonaparte s'abstient avec un soin affecté d'adresser la parole à son complice, le directeur Siéyès, et pousse l'impudence jusqu'à ne pas le regarder.

Après le départ de Bonaparte, le directeur Siéyès dit au président Gobier : « Avez-vous remarqué ce petit insolent envers le membre d'une autorité qui aurait dû le faire fusiller? »

De son côté, Bonaparte, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, disait aux directeurs Gobier et Moulins : « Il faut absolument vous défaire de ce prêtre, il est temps que ceux qui ont défendu la République proviennent qu'ils sont aussi en état de la gouverner. Je me flatte que si j'étais à la place de Siéyès, le Directoire retrouverait à la fois et la force et la confiance dont il a besoin. »

Pour achever de plonger le Directoire dans une aveugle sécurité, Bonaparte, comme un fourbe dépourvu de tous les sentiments qu'on retrouverait dans le dernier de nos militaires, s'engage à dîner chez le directeur-président Gobier, avec sa famille, le 18 brumaire (9 novembre 1799) : « Franchement, dit le directeur Gobier dans ses *Mémoires*,

« je l'avouerai, cet engagement serai m'ont fait repousser tous les aveux... »

« A six heures et dix minutes brumaire éclaira les plus basses intrigues... »

« Tandis que, dans la nuit du 17 au 18 brumaire, M. de Bourrienne remplissait cette mission... »

« A minuit, madame Bonaparte envoie par son fils, Eugène de Beauharnais, l'invitation suivante : »

« Au citoyen Gohier, président du Directoire exécutif de la République française. »

« Ce 17 brumaire, an 8. »

« Venez, mon cher Gohier, et votre femme, déjeuner avec moi demain, à 8 heures du matin. »

« Adieu, mon cher Gohier, comptez toujours sur ma sincère amitié. »

« Lapagerie Bonaparte. »

« Et maintenant, écoutons le brave citoyen et l'homme de bien, à qui cette lettre d'invitation est adressée. »

« L'heure, nous dit-il, qui m'était indiquée par la bonne Joséphine, me parut suspecte. »

« Bonaparte, voyant ma femme arriver seule, fronça le sourcil : »

« — Quoi, dit-il, le président ne vient pas ? »

« — Non, général, il ne lui est pas possible. »

« — Il faut absolument qu'il vienne, répliqua Bonaparte. »

« — Ecrivez-lui, madame, et je vais lui faire porter votre lettre. »

« — Je vais lui écrire, général, et j'ai des gens ici qui se chargeront de ma lettre. »

« Ma femme prit la plume et m'écrivit ces mots : »

« Tu as bien fait de ne pas venir, mon ami ; tout ce qui se passe ici m'annonce que l'invitation était un piège. »

« Dès que ma femme eut fait porter sa lettre, madame Bonaparte vint à elle : »

« — Tout ce que vous voyez doit vous faire pressentir, madame, ce qui doit infailliblement arriver. »

« — Je ne puis vous exprimer, lui dit-elle, combien je suis désolée de ce que Gohier ne se soit pas rendu à mon invitation concertée avec Bonaparte, qui désire que le président du Directoire soit un des membres du gouvernement... »

« — Je vais, madame, aller le rejoindre. Lui répondit ma femme ; ma présence est de trop ici. »

« — Je ne vous retiendrai pas, continua madame Bonaparte. »

« — En vous rendant auprès de votre mari, dites-lui qu'il réfléchisse bien et réfléchissez vous-même avec lui sur le vœu que j'ai été autorisée à vous manifester. »

« — Ce n'est pas son intérêt seulement, mais des intérêts qui lui sont plus chers encore, que pourrait compromettre une opposition de sa part. »

« — L'influence que Siéyès et les siens vont avoir sur les événements qui se préparent, dépend du parti que prendra le président. »

« — Employez, je vous en conjure, madame, toute votre influence pour l'engager à venir. »

« — Madame Bonaparte me connaît assez, connaît assez mon mari, pour savoir que de mon influence ne dépendra jamais sa conduite politique. »

« — Je dois encore vous prévenir, ajouta madame Bonaparte, qu'au moment Talleyrand et Bruix sont chez Barras, pour lui demander sa démission, qu'il ne refusera pas sans doute. »

« — Au reste, ils sont autorisés à lui déclarer que Bonaparte est bien déterminé à employer tous les moyens, la force même, s'il ose faire la moindre résistance. »

« Pendant ce temps, Bonaparte réunit la foule de ses visiteurs, suivant sa propre expression, et marcha ensuite à leur tête pour saisir la puissance : »

« — Ce fut, s'écria-t-il d'un ton superbe, ce fut au seuil de ma porte, du haut de mon porche, et sans qu'ils en eussent été prévenus d'avance, que je les conduisis à cette conquête ; ce fut au milieu de ce brillant cortège de leur vive allégresse, de leur ardeur unanime, que je me présentai à la barre des Anciens, pour les remercier de la dictature dont ils m'investissaient. »

« Arrivé à la barre du conseil des Anciens, Bonaparte entend la lecture du décret qui lui confère des pouvoirs que les conspirateurs étaient convenus de lui attribuer, et le président de ce conseil lui annonça qu'il va recevoir son serment. »

« Mais, au lieu de le prêter dans la forme voulue par la Constitution, la seule admissible, Bonaparte se livre à de vaines déclamations, à d'indécentes menaces contre ceux qui s'opposeraient à l'ordre qu'il a résolu d'établir, et lors même qu'il s'engage à maintenir le gouvernement républicain, il semble méconnaître la République qui existe, et trace le tableau de celle qu'il prétend lui substituer : »

« — Nous la voulons ainsi, s'écria-t-il audacieusement ; nous l'aurons, je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes. »

« Tous les généraux qui étaient à la suite de Bonaparte s'écrièrent après lui : »

« Je le jure, je le jure !... »

« Cette scène, plus digne d'un jour de parade que du recueillement religieux qu'exige la prestation d'un serment, est applaudie par tous ceux qui l'ont préparé et qui ont intérêt à exalter les esprits. »

« — Général, le conseil reçoit vos serments, lui répond le président du conseil des Anciens ; il ne forme aucun doute sur votre sincérité et votre zèle à les remplir. »

« Le représentant Garat veut faire observer que les sentiments manifestés par Bonaparte, quelque dignes qu'ils soient d'applaudissements, ne peuvent remplacer le serment constitutionnel qu'il doit prêter ; mais le président lui interdit la parole, sous le prétexte qu'après le décret de translation le conseil ne peut plus rester assemblé, et ajourne la séance au lendemain à Saint-Cloud. »

« En sortant du conseil, Bonaparte passe en revue les militaires qu'il avait fait rassembler dans la cour des Tuileries, et qu'il destine à la grande expédition de Saint-Cloud. »

« A peine Bonaparte a-t-il commencé sa revue, que les directeurs Gohier et Moulins arrivent aux Tuileries, où ils trouvent les commissaires des inspecteurs des deux conseils, ainsi que les directeurs Siéyès et Roger-Ducos, et quelques députés au milieu d'eux. »

« — Nous venons, dit le président Gohier aux deux autres directeurs, joindre nos signatures aux vôtres pour proclamer constitutionnellement la disposition du décret qui transfère les séances du Corps législatif à Saint-Cloud. »

« — Le décret tout entier est proclamé, dit Siéyès, avez-vous vu le général ? »

« — Quel général ? »

« — Le général Bonaparte. »

« — Non... mais qu'on le prévienne que le président du Directoire est ici. »

« Bonaparte ne tarde pas à paraître et dit à Gohier : »

« — Je vois avec plaisir que vous vous rendez à nos vœux, à ceux de vos deux collègues. »

« — Nous nous rendons au vœu de la loi, général, répond avec dignité le président du Directoire, elle veut que le décret qui transfère les séances du corps législatif, soit proclamé sans délai. Nous devons remplir le devoir qu'elle nous impose, et bien déterminés à la défendre contre les attaques qu'on voudrait lui porter. »

« — Votre zèle, président, ne m'étonne point, reprit Bonaparte, et c'est parce que vous êtes connu pour un homme attaché à votre pays que vous allez vous réunir à nous pour sauver la République. »

« — Sauver la République !... Il fut un temps, général, où vous aviez l'honneur d'en être le soutien, mais aujourd'hui, c'est à nous qu'est réservée la gloire de la sauver. »

« — Avec les moyens que vous donne la Constitution ? interrompit Bonaparte en ricanant : voyez donc comme elle croale de toutes parts. Cette Constitution-là ne peut plus aller. »

« — Qui vous a dit cela, général ? des perfides, qui n'ont ni le courage, ni la volonté de marcher avec elle. Eh ! tous ceux que je vois ici, n'ont-ils pas, il y a à peine quelques jours, proclamé encore l'excellence de cette Constitution et sur tout le danger d'y porter atteinte ? »

« — (Et vous-même, général, auriez pu ajouter le digne président, n'avez-vous pas écrit au Directoire, le 25 septembre 1797 : »

« Croyez que, s'il y avait un moment de péril, je serais au premier rang pour défendre la liberté et la Constitution de l'an 3 ? » )

« Des palais où se tiennent les séances du corps législatif, poursuit le directeur Gohier, les serments prêtés spontanément n'ont-ils pas été entendus et répétés dans toute la France ? Connaissiez mieux, général, notre position ? A peine êtes-vous depuis quelques jours en France ; vous avez débarqué au bruit de nos victoires. Partout la République est triomphante, elle est triomphante sans vous, et vous venez vous offrir pour la sauver !... Tiendriez-vous un autre langage si elle était vaincue et sous le joug de l'étranger ? »

« Le représentant Boulay de la Meurthe, un des conspirateurs attelés au char de Bonaparte, prend la parole : »

« Je conviens, dit-il, que d'éclatantes victoires mettent nos frontières à couvert, mais ce n'est pas parmi les troupes étrangères que sont nos plus dangereux ennemis ! »

« — Il ne m'est venu permis d'en douter, reprend l'inflexible Gohier ; mais nous triomphons de ces ennemis comme nous l'avons fait de l'étranger. »

« — Vous avez de grands moyens ! ricane le fameux Boulay de la Meurthe : la loi sur les otages !... des emprunts forcés !... »

« — Ce sont ceux que nous tenons de la commission d'ins onze, dont vous étiez un des membres les plus influents, riposte l'inébranlable président du Directoire : Faut-il que l'ordre constitutionnel soit renversé pour que vous en présentiez de plus efficaces ?... »

« En ce moment, on apporte un billet à Bonaparte, qui interrompt la discussion en apostrophant ces termes le directeur Moulins : »

« — Général Moulins, vous êtes le parent de Santerre ? »

« — Je ne suis point le parent de Santerre, mais je suis son ami, répond le directeur Moulins. »

« — On me prévient, répond Bonaparte, qu'il agit les habitants du faubourg Saint-Antoine, et qu'il veut se mettre à leur tête. S'il fait un mouvement, je le fais fusiller. »

« — En auriez-vous le pouvoir, général ? demande le directeur Moulins. Au reste, Santerre n'est point un agitateur ; il ne marcherait qu'autant qu'il en recevrait l'ordre d'une autorité que vous-même, jusqu'à ce jour, n'aviez pas encore méconnue. »

« — Il n'y a plus de directeur, dit Bonaparte, il n'y a plus de directeur ! s'écrie le directeur Gohier. Vous vous trompez, général, et vous savez que c'est chez son président que vous avez pris l'engagement de diner aujourd'hui. Surtout pour mieux cacher des projets hostiles, qu'il ne sera pas en votre pouvoir d'accomplir, que vous avez accepté cette invitation, que vous en avez vous-même fixé le jour ? »

« — Mes projets, répond Bonaparte, ne sont point hostiles. La République est en péril, il faut la sauver... Je le veux !... et ce n'est qu'avec des mesures énergiques que nous y parviendrons. Siéyès et Ducos donnent leur démission, Barras a envoyé la sienne ; abandonnés tous les deux à votre isolement, vous ne refuserez pas la vôtre. »

« — Détrompez-vous, général, répond résolument le directeur Moulins : un soldat français, placé même en sentinelle perdue, sur un terrain miné par l'ennemi, n'abandonne pas son poste dans la crainte d'une explosion. Ce n'est pas à un général républicain qu'on peut offrir pour modèle la conduite de deux déserteurs. »

« — Si leur démission, ajoute Gohier, paralyse aujourd'hui le Directoire, demain, général, il sera complet. »

« — Laissez, général, dit le fameux Boulay ; un décret en deux lignes arrangera tout. »

« — Et qu'il peut rendre ce décret ? demande le président Gohier. Qui peut ainsi arranger tout à la manière dont l'entend Boulay de la Meurthe ?... Au reste, la Constitution subsiste ; elle doit être encore, aujourd'hui du moins, la règle de tous ; et la Commission ne doit pas ignorer qu'aux termes de l'article 103, que je lui ai rappelé par écrit, aucun des membres du conseil législatif, le décret de sa translation ne peuvent, sans se rendre coupable contre la République, s'élérer... »

« — d'où il est transféré. »

« — Et vous, général, qui prétendez vouloir la sauver, continua le président Gohier, en s'adressant à Bonaparte, ne vous dissimulez pas la nullité des pouvoirs dont vous n'êtes investi que par le conseil des Anciens. C'est au corps législatif à nommer le commandant de sa garde, et au Directoire seul appartient le droit de vous représenter à la tête des armées. »

« C'est ainsi que se termina la journée du 18 brumaire. La raison et le droit triomphèrent. Bonaparte y fut battu et sa duplicité y fut démentie. L'intervention du représentant Boulay de la Meurthe permit de dire plus tard que la République avait été tuée par un boulet : il était réservé à un curé de l'enterrer ! »

Colonel Ferrer.

(à suivre.)

Pour tous les articles non signés

La Directeur-gérant, E.-B. LARAUME.

LYON. — IMPR. LARAUME COURS LAFFAYETTE, 3.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU. Aiguës ou chroniques les plus rebelles. Guéries RADICALEMENT par le ROB-SAVARESI. PERFECTIONNÉ. Dépurato-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs. Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels. Expéditions par correspondance. S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de 1re classe, Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon. Allée de traverse, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

35 Ans de Succès. ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné pour la parfaite guérison des MALADIES SECRÈTES. Faiblesse des organes, Pertes, Abscès, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang. Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment. Expéditions par correspondances. S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

AU BALLON CAPTIF. Rue de la Barre, 8, en face de la rue Belle-Cordière — LYON. MOUCHET, horloger, bijoutier. Ouvrier horloger de BREGUET de PARIS. 1er Prix à l'École des Sciences et des Arts industriels de Lyon, spécialité pour les Réparations de Remontoir. SEULE MAISON A LYON POUR LA MODICITÉ DE SES PRIX. Toutes les Réparations et les Ventes sont garanties de 1 an à 4 ans. Aperçu des prix : Nettoyage de montres à cylindre... 2 50. Grands ressorts de montre, première qualité... 2 50. Nettoyage de pendule... 3 50. Verres de montre double... 50. Id. cristal... 75. Montres or pour dames, à cylindre et rubis, depuis... 65. Montres argent pour dames... 450. Id. pour hommes, depuis... 200. Id. en aluminium... 30. Fait les Echanges en tous genres. — Expédie dans le dehors. ACHAT D'OR ET D'ARGENT

HERNIÉS. Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

LES MACHINES À COUDRE SILENCIEUSES. BRODEUSES, BOUTONNIÈRES de tous systèmes pour Familles et Ateliers garanties de 4 an à 5 ans, de 50 f. à 450. Maison de gros et détail. J.-P. MOLLIERE. Rue Impériale, 61 et 63, Lyon. Plusieurs médailles d'or (82-12)

Toux, Rhumes, Catarrhes Coqueluche et Oppression. Ne peuvent résister à l'action du SIROP DUBREUIL, 12 années de succès ont placé au premier rang parmi les remèdes. Dépôts : Pharmacie DUBREUIL, 38, rue de Chartres, et dans toutes les Pharmacies et Drogueries. Exiger la signature.